

Remontons le temps...

Recueil d'informations sur le blason de Lieu-Saint-Amand

par Jean-Pierre MERESSE



Les armes de la commune de Lieu-Saint-Amand se blasonnent ainsi :

D'azur semé de fleurs de lys d'or. Elles sont étroitement liées à la monarchie française.

Les armoiries

Les armoiries ne sont apparues qu'au XIII^e siècle, avec la science du blason qu'est l'héraldique. Jusqu'à la fin de la monarchie française, les fleurs de lys d'or sur champ d'azur resteront au cœur des armoiries royales. La fleur de lys est devenue un symbole de pureté, associée à la Vierge Marie, protectrice des rois.

Les armoiries royales ne connurent que deux variantes:

le blason fleur de lys d'or dit « France ancien » comme celui de Lieu-Saint-Amand: champ d'azur semé de fleurs de lys (sans nombre de fleurs). La première apparition attestée des fleurs de lys comme emblème du roi et du domaine royal date de 1211, sur un sceau du futur Louis VIII.

Et en 1376 c'est Charles V qui réduisit le nombre de fleurs à trois en l'honneur de la Sainte Trinité. C'est donc devenu le blason d'azur aux trois fleurs de lys d'or, dit le blason fleur de Lys « France moderne ».



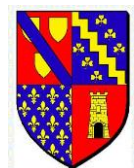
Le blason est l'ensemble des couleurs, des figures et des règles qui régissent la composition des armoiries,

L'attribution de notre blason par l'abbaye royale de Saint-Amand

Rappelons que c'est en 1123 que Lieu-Saint-Amand devint la propriété de l'abbaye royal de Saint-Amand (639-1790).

L'abbaye Royale de Saint-Amand a laissé à des communes qui lui sont historiquement associées, des armes « **d'azur semé de fleurs de lys d'or** » c'est le cas de Lieu-Saint-Amand, Lecelles, Neuville sur Escaut ou Rosult qui ont donc le même blason et l'ont gardé sans le modifier.

La commune d'Escaudain n'a pas maintenu l'usage du blason que lui avait attribué l'abbaye royale de Saint-Amand et en 1960, par décision du conseil municipal, elle lui a préféré un écartelé de 4 armes en gardant une partie du blason initial d'azur semé de fleur de lys d'or.



Sources : Armorial des communes du Nord du chanoine Théodore Leuridan et Wikipédia